

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

Mardi 13 janvier 2009 - 13:18

Les masseurs-kinésithérapeutes libéraux réclament des revalorisations en 2009

PARIS, 13 janvier 2009 (APM) - La Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) [a] réclamé mardi des revalorisations en 2009, dans [un] communiqué dressant un bilan des négociations conventionnelles en 2008 et évoquant les perspectives pour l'année en cours.

La FFMKR réclame "une nette revalorisation des actes de masso-kinésithérapie en 2009 après une année blanche en 2008", la dernière avancée remontant selon elle à la signature de la convention nationale en mai 2007 avec l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam).

"Cette revalorisation doit être basée sur une véritable politique médicalisée gagnant-gagnant et gagée, comme prévu par la convention, sur les économies dégagées des centres de rééducation fonctionnelle (CRF) et sur l'augmentation de l'Ondam [objectif national des dépenses d'assurance maladie] de ville pour cette année 2009", considère la FFMKR.

Elle souhaite que la maîtrise médicalisée s'appuie sur la montée en puissance des bilans diagnostics kinésithérapiques (BDK) et exclut de revenir sur les avancées obtenues dans l'avenant n°1 à la convention sur la réduction des contraintes liées à la demande d'entente préalable (DEP).

La fédération réclame ainsi "une application stricte et uniforme des simplifications administratives" avec la suppression de la DEP pour un nombre de séances inférieur ou égal à 30, à charge pour l'Uncam d'uniformiser les situations dans les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), ainsi que d'homogénéiser l'envoi des ordonnances entre les caisses des trois principaux régimes. "La FFMKR attend de l'Uncam, bien au-delà des paroles, des actes concrets débouchant sur des accords précis et applicables rapidement", prévient-elle.

[...]

vg/cb/APM polsan
redaction@apmnews.com

VGMAD002 13/01/2009 13:18 ACTU

©1989-2009 APM International.